



Municipalité de **Ferme-Neuve**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 8 juillet 2019 à 19 h 30 à la salle du conseil au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE NO. DPRL190087

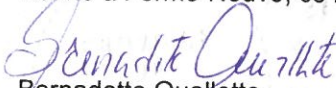
IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 159, 4^e rang de Moreau.

Demande de dérogation mineure (DRL190087) de mesdames Janick Talbot et Manon Magnan situé au 159, 4^e rang de Moreau qui a pour objet d'autoriser l'installation de deux portes de garage de 3 mètres de haut au lieu de 2,4 mètres comme prévoit la réglementation numéro 23, article 8.3.3.

L'élément de dérogation est démontré à l'aide d'éléments graphiques justificatifs indiquant la problématique.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande.


Donné à Ferme-Neuve, ce 20^e jour du mois de juin deux mille dix-neuf.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 19 juin 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 20 juin 2019.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière